
MÉMOIRE DE L'ORGANISME LES PETITS FRÈRES



Présenté au Comité permanent des ressources humaines, du
développement des compétences, du développement social et de la
condition des personnes handicapées

Chambre des Communes du Canada

Dans le cadre de l'appel de mémoires pour contribuer à son étude
PROMOTION DE L'INTÉGRATION ET DE LA QUALITÉ DE VIE
DES AÎNÉS CANADIENS

Montréal, le 10 novembre 2017

INTRODUCTION

L'organisme Les Petits Frères est heureux de saisir l'occasion offerte par le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de présenter un mémoire résumant ses préoccupations et ses recommandations. Cette démarche est en vue de contribuer à son étude sur la manière dont le gouvernement canadien peut soutenir aujourd'hui les aînés vulnérables tout en se préparant à soutenir la population d'aînés diversifiée et croissante de demain.

Depuis 55 ans, l'organisme Les Petits Frères se dédie à briser l'isolement des personnes âgées de 75 ans et plus, vulnérable et seules. En action dans 11 régions du Québec et soutenu par le dévouement de 2000 bénévoles, il accueille et accompagne 1400 grands aînés, peu importe leur condition, jusqu'à la fin de leur vie. Âgés en moyenne de 85 ans, dont 26% d'entre eux ont plus de 90 ans, ils sont accompagnés pendant sept ans environ mais cela peut aller jusqu'à plus de dix ans. La majorité d'entre eux vit dans la pauvreté et près du tiers souffre de troubles complexes de santé.

Ainsi, nous voulons profiter de cette opportunité, pour être la voix de ceux qui n'en ont pas.

1. BRISER L'ISOLEMENT DES GRANDS AÎNÉS VULNÉRABLES : LA PRIORITÉ DES PETITS FRÈRES

LA PAUVRETÉ, UN ENJEU DE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE SYSTÉMIQUE

Comme le relatait récemment le Conseil National des aînés, l'un des facteurs de risque importants de l'isolement social est la pauvreté et l'absence de ressources¹. Or, on constate que près d'un aîné sur deux vit avec moins de 20 000\$ par année, et donc se retrouve avec un revenu sous le seuil de pauvreté. Cette précarité financière est un fait systémique puisqu'un grand nombre de personnes qui sont aujourd'hui aînées n'ont pas eu l'occasion d'épargner pour leur vieux jours, ayant travaillé à petit salaire toute leur vie ou encore n'ayant que peu ou pas travaillé, ce qui est le cas notamment des femmes. Ainsi, en ajoutant la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) au Supplément de revenu garanti (SRG), on n'atteint en effet pas le seuil de pauvreté. Le Régime des rentes du Québec (RRQ) n'est pas, pour un grand nombre d'aînés, surtout les femmes, une source additionnelle de revenus.

Considérant cette situation, **il est impératif d'assurer un revenu de base plus conséquent pour les aînés dont nous visons à rompre l'isolement par le rehaussement de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) ou du Supplément de revenu garanti (SRG). Des conditions de vies décentes et libres de préoccupations de survie quotidienne sont requises pour permettre la participation des aînés. Cette démarche servirait à les sortir de la pauvreté et lutter contre leur isolement.**

L'ISOLEMENT : UNE RÉALITÉ DIFFÉRENCIÉE SELON LES GENRES

L'isolement social est un phénomène complexe qui touche différemment divers groupes d'aînés, même si certains facteurs de risque les affectent tous de façon similaire. Malgré le fait qu'il existe de plus en plus d'ouvrages sur les aînés et l'isolement social, plusieurs pistes de recherche sont à privilégier pour approfondir les connaissances, dont celle d'une analyse différenciée des genres. Cette approche préventive permet de privilégier des solutions adaptées aux réalités et aux besoins des femmes et des hommes, entre autres. Elle brosse un meilleur portrait des différentes situations vécues par les deux sexes et permet par conséquent de mieux cibler les orientations des politiques, des programmes et des interventions à privilégier auprès d'eux.

Les conditions entourant le vieillissement des femmes et des hommes ne sont pas les mêmes. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes et, à partir de 85 ans, 36,6 % d'entre elles vivent le plus souvent seules, comparativement à 21,8 % des hommes. Pour leur part, les

¹ CONSEIL NATIONAL DES AÎNÉS DU GOUVERNEMENT DU CANADA, *Qui est à risque et que peut-on faire à cet égard? Une revue de la littérature sur l'isolement social de différents groupes d'aînés*, 2013-2014, p. 9.

hommes de ce groupe d'âge continuent de vivre majoritairement en couple (46,2 %), contre seulement 10,4 % des femmes²

Une grande partie des aînés du grand âge est composée de femmes économiquement défavorisées. Il existe un écart important entre les revenus des deux sexes à cause, notamment, de leurs trajectoires différentes, la majorité des femmes âgées ayant eu un lien court ou sporadique avec le marché du travail. Ces femmes n'ont presque pas de revenus de régimes de pension privés ni de régime d'épargne-retraite (REER) ou d'assurance privée, ce qui amplifie leur précarité économique.

Par ailleurs, des chercheurs étudiant la situation des hommes âgés avancent qu'il y a eu une féminisation de la gérontologie qui tient principalement compte de la réalité des femmes, étant donné que ces dernières sont les grandes utilisatrices des services et programmes destinés aux personnes âgées. De ce fait, ces services tendraient à être conçus pour les femmes et en fonction de leur façon de penser et d'agir. De plus, les hommes utilisent et demandent moins d'aide, car ils considèrent ces démarches comme un signe de faiblesse. Ils minimisent donc leurs problèmes et leurs souffrances.

Conséquemment, il serait intéressant de procéder à une analyse différenciée des genres pour établir des programmes adaptés aux personnes âgées. Il serait d'autant plus important de développer des programmes de sensibilisation des professionnels et du public sur ce sujet.

2. METTRE EN VALEUR ET SOUTENIR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN DES PERSONNES AÎNÉES

LE VIEILLISSEMENT ACTIF OU LE VIEILLISSEMENT DANS LA DIGNITÉ ?

La perception commune actuelle valorise la participation active des aînés, notamment par des activités, des prises de parole citoyenne, du bénévolat, du maintien en emploi, etc. Cette conception du vieillissement « actif » est certes appropriée pour certaines cohortes d'aînés qui le peuvent encore, mais implique dans les faits, une exclusion pour celles qui ne le peuvent plus : le constat de leurs limitations se voit ainsi renforcé par des mesures ambiantes visant le vieillissement actif auquel ils n'ont pas ou plus accès.

De la valorisation excessive de l'« actif » et du « faire » des aînés, de leur contribution potentielle ou passée découlent des échanges, des politiques et des programmes considérant uniquement leur contribution concrète. Ne plus rien faire, c'est ne plus contribuer à rien, donc ne rien valoir et ne plus mériter d'exister. Il faut sortir de la logique transactionnelle où la valeur d'une personne se matérialise dans sa « contribution » ou son « utilité ». On doit apprendre ou réapprendre à considérer les personnes pour ce qu'elles sont, non pas seulement pour ce qu'elles font ou ont fait.

² STATISTIQUE CANADA, *La situation des personnes âgées dans les ménages : Familles, ménages et état matrimonial, Recensement de la population, 2011*, pp. 2-3.

En portant notre regard et notre écoute sur d'autres considérations, sur l'esprit de solidarité envers les personnes fragilisées et le plaisir partagé, on constate que des moments de joie et des projets sont encore possibles. L'enthousiasme peut renaître et nourrir le quotidien parfois morne des aînés isolés.

À titre d'exemple, nous organisons depuis notre fondation des séjours de vacances pour les Vieux Amis des Petits Frères. Ces séjours se déroulent dans des lieux adaptés et en compagnie d'une cohorte de bénévoles. Ils se réalisent dans le plaisir et les moments d'intimité partagés, au rythme des aînés qui y participent. Ces séjours apportent une évasion du quotidien, un sentiment de liberté retrouvée et une participation à la normalité qui a été perdue au fil des années. Ces séjours offrent par ailleurs, en amont, des occasions d'espérer, d'anticiper un événement heureux et, en aval, des occasions de se remémorer ces moments de bonheur partagés. L'effet de ces trois à sept jours de vacances annuelles dure en fait des mois.

Malgré le fait que certains grands aînés ne sont plus actifs ou en santé, nous convions les acteurs à reconnaître ces personnes avec dignité : qu'elles ont des rêves et des passions, qu'elles possèdent un avenir devant elles et qu'elles ont le droit d'être considérées comme membres à part entière dans notre société. En portant notre regard sur cet avenir, sur leurs potentialités, même limitées, nous redonnons vie aux aînés et créons des espaces nouveaux d'échanges avec eux, de véritables ponts d'humanité et de solidarité. C'est pour cultiver ce regard que nous recommandons d'élaborer une campagne ou un programme de sensibilisation.

L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU-DELÀ DU TÉLÉPHONE ET DU WEB

Dans un contexte d'adaptation des milieux aux besoins des aînés, nous ne pouvons passer sous silence la difficulté croissante de certaines cohortes d'aînés à communiquer avec les services publics, à cause de prédispositions existantes, telles que l'analphabétisme fonctionnel, ou d'incapacités qui surviennent, telles que la baisse de la vision, de l'audition, les rhumatismes, le tremblement, etc.

On ne peut que constater la prédominance des solutions technologiques et des systèmes automatisés pour orienter les « patients » et les « clients » à travers tous les services qui leur sont offerts, « pour mieux les servir » leur dit-on.

Si l'on est un jeune aîné ou un aîné bien actif, il est possible que ces solutions conviennent, que l'on préfère aller au guichet plutôt que d'attendre en ligne au comptoir, que l'on choisisse de faire ses achats ou de gérer ses prestations de service en ligne plutôt que de prendre de fastidieux rendez-vous en personne.

Si l'on est un grand aîné et que l'on a quitté le marché du travail avant que soient introduits les ordinateurs, l'Internet et le courriel, il se peut que l'on ne soit pas à l'aise ou même capable d'utiliser ces technologies. Si, de plus, l'on n'a que peu ou pas de proches qui peuvent faciliter la familiarisation à ces modalités ou y naviguer à sa place, il se peut que ces plateformes soient l'équivalent de textes en ancien grec et constituent des barrières additionnelles à la participation des aînés à ces services.

Les systèmes téléphoniques sont aussi parfois des obstacles puisque tous les aînés ne possèdent pas de téléphone individuel, tel qu'on peut le constater dans nos cohortes de grands aînés vulnérables. Avec un grand taux de pauvreté et personne à appeler, c'est une dépense parfois vue comme inutile, surtout par ceux qui habitent en résidence collective. L'exercice des droits individuels implique parfois d'entrer en contact avec des autorités ou services, ce qui peut être rendu difficile par la complexité des systèmes téléphoniques, l'incapacité à simplement tenir un combiné et composer le 1, puis le 3, etc., ou encore à bien entendre la personne à l'autre bout du fil.

Les solutions numériques sont là pour de bon et présentent de nombreux avantages et efficiences qu'apprécient les citoyens. **Nous appelons toutefois les autorités, et les grandes entreprises qui mettent en marché ces solutions, à concevoir et assurer le maintien de ponts d'accès parallèles qui permettent aux personnes atteintes d'incapacités d'accéder aux services qui leur sont destinés, à assurer l'accès individualisé et en personne aux services, afin que, malgré le grand âge et les barrières croissantes, les aînés fragilisés puissent continuer à exercer leurs droits.**

POUR CHANGER LA DONNE : RALLIER LES MILIEUX DE VIE !

Pour parvenir à changer les mentalités relativement au vieillissement et contrer l'âgisme, il faudra une réflexion macrosociologique et un plan d'action structurant à long terme issus de la concertation entre les instances gouvernementales et les principaux acteurs de la société civile. **Il est important que toutes les parties de la société civile et toutes les générations s'engagent activement dans ce processus réflexif, participatif et collaboratif afin de créer une réelle solidarité intergénérationnelle.** Pour ce faire, il faut reconnaître les différences entre toutes ces parties et déterminer la nature des ponts qu'il est possible de jeter pour faciliter diverses interactions entre elles.

De leur expérience sur le terrain, Les Petits Frères déduisent qu'il faudrait agir prioritairement dans les milieux de vie des aînés. Le milieu de vie (domiciles privés, résidences pour aînés, CHSLD privés ou publics) est l'endroit où la personne âgée qui a accès à des services de qualité et à des soins humanisés pourra vieillir en sécurité, se sentir chez elle et toujours membre de la collectivité. Il est connu que l'ignorance des réalités de la clientèle très âgée peut entraîner des comportements ou des attitudes âgistes et être à l'origine de certaines histoires de maltraitance et d'abus.

Une première démarche consisterait donc à créer un mouvement sociétal visant à mobiliser activement les personnes en contact avec des gens âgés : membres de la famille, proches, bénévoles, gestionnaires de programmes, préposés en institutions, préposés d'aide à domicile, collaborateurs de la communauté et autres intervenants. Son objectif serait d'éveiller les consciences aux différences entre les diverses cohortes d'aînés, mais également à encourager une participation sociale et citoyenne qui manifesterait une solidarité intergénérationnelle concrète.

L'isolement des aînés ne sera enrayé qu'avec l'apport de tous. Les membres des familles qui manquent de temps pour visiter leurs proches aînés, les voisins qui hésitent à soutenir une

voisine aînée, les moins âgés qui souffrent de solitude et qui pourraient se mettre en action pour visiter d'autres personnes isolées, les écoles ou les milieux de travail qui pourraient s'engager dans un mouvement pour les aînés, entraînés par une mouvance similaire à celle des cubes d'énergie.

Plusieurs connaissent bien le grand mouvement des « cubes d'énergie » initié par Pierre Lavoie, qui fait bouger des élèves, des classes, des écoles entières et toutes leurs familles dans une course à cumuler des cubes d'énergie représentant une certaine période d'activité physique. Ce mouvement qui mise sur le plaisir et une saine compétition a su mobiliser les familles québécoises pour la bonne forme physique basée sur des gestes quotidiens, répétitifs, en apparence anodins, mais qui, cumulés, font une grande différence. L'emblématique Grand Défi Pierre Lavoie, avec sa fête de clôture au Stade olympique où des milliers de personnes célèbrent ensemble, porte un message de valorisation qui suscite la participation de tous.

Nous recommandons de lancer une vaste initiative de mobilisation sociale au Canada basée sur l'obtention de « cubes de tendresse », ou de « cubes d'empathie ». Ce mouvement fera la promotion d'une compétition pour cumuler des moments partagés avec un aîné.

Pourquoi ne pas faire de tous ces moments que chacun partage avec ses proches aînés, ou pourrait partager avec d'autres aînés, une grande vague de tendresse et d'empathie envers nos aînés dont nous nous disons solidaires ?

Avec un porte-parole charismatique, tel que Louis Garneau, ou d'autres personnalités qui s'associeraient au mouvement, l'on pourrait susciter des gestes d'affection et des complicités nouvelles.

3. AIDER LES AÎNÉS À VIEILLIR CHEZ EUX

COLLABORATION ET COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES OFFERTS À LA PERSONNE AÎNÉE

Il nous importe de considérer la personne dans son entièreté, son individualité, sa pleine potentialité et sa spécificité afin de la soutenir et d'assurer son maintien à vieillir au domicile qu'elle a choisit. Cela ne saurait se faire sans bien considérer les aspects affectifs et relationnels du maintien à domicile, surtout lorsque la personne visée n'a pas ou plus de réseau familial pour maintenir sa socialisation. En l'absence d'un tel soutien, le maintien à domicile devient en fait un confinement qui peut entraîner la dépression, voire des troubles de santé mentale.

Il est donc crucial que la planification et la concertation des soins à domicile incluent une prise en compte systématique et formelle de l'environnement affectif de la personne âgée. Les acteurs procédant à cette planification doivent s'assurer d'avoir une bonne connaissance des ressources terrain et communautaires présentes dans une collectivité. Ainsi, cette offre de services devrait être complétée par de chaleureux soins d'accompagnement tels que ceux fournis par les organismes communautaires comme Les Petits Frères.

4. INNOVATION SOCIALE

UNE MOBILISATION NATIONALE CONCERTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL

Pour favoriser la participation, la mobilisation et la concertation des acteurs locaux, régionaux, provinciaux et nationaux dans l'ajustement des milieux au vieillissement de la population et à la lutte à l'isolement social des aînés, **nous proposons la mise en place à l'échelle nationale d'une adaptation canadienne de la démarche « MONALISA » (mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés) développée en France depuis 2012.** Nous vous invitons à consulter le site Internet <https://www.monalisa-asso.fr> pour avoir des détails additionnels sur cette initiative. Ce mouvement innovant et national se construit grâce à des partenariats inédits entre la société civile et les instances gouvernementales dans un but commun : s'engager de façon concrète à contrer l'isolement social des personnes âgées par une réelle stratégie d'actions concertées.

Quelle forme pourrait-elle prendre au Canada ? Cette démarche ferait appel à la mobilisation nationale des mouvements régionaux et locaux dans la lutte contre l'isolement social des aînés du Canada par différents moyens, dont :

- La création d'une charte de la bienveillance ou la bienveillance, qui serait signée par les instances gouvernementales et les organismes nationaux, régionaux et locaux œuvrant auprès des aînés, afin d'officialiser leur engagement concret à se mobiliser. Cette initiative permettrait d'ériger de vrais ponts et de vrais partenariats pour des actions concertées tant à l'échelle locale, régionale, provinciale que nationale.
- La collaboration des parties prenantes au mouvement (organisations gouvernementales et communautaires) sur les plans provincial et régional.
- La mise en place d'un comité national qui déterminerait les orientations et les ressources nécessaires pour appuyer cette démarche.
- L'optimisation de la structure actuelle avec l'intégration instances gouvernementales et organismes communautaires déjà en place pour un mouvement à géométrie variable.
- La création d'« équipes citoyennes » portées par des associations, des établissements publics ou une collectivité régionale afin de s'engager concrètement dans la lutte contre la solitude et l'isolement .
- L'intégration du soin à la socialisation (à la vie sociale) comme barème de cette initiative.

Ce nouveau virage orienté vers l'action concertée et engagée dans la lutte contre l'isolement des aînés nous apparaît incontournable pour créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants pour les aînés de tous les âges.

5. LE FINANCEMENT ET L'ENJEU DE LA PÉRENNITÉ

La tendance actuelle dans le financement gouvernemental privilégie, en grande partie, des ententes de services par projet à court terme avec les organismes communautaires œuvrant auprès des aînés. Ces engagements contractuels se construisent dans le cadre de programmes définis par des modalités précises, telles que celles du programme *Nouveaux Horizons pour les aînés* (PNHA). Ces accords signés pour un, deux ou trois ans exigent des organismes communautaires de soumettre un ou des projets structurants innovateurs, mais aussi en collaboration et en complémentarité avec des partenaires du milieu, sans jamais assurer la pérennité des activités au terme du contrat. Cette pratique génère malheureusement des conséquences majeures que nous aimerions souligner.

Tout d'abord, le fardeau de la pérennité du projet soumis dans le cadre de ces programmes doit être assumé entièrement par le ou les organismes demandeurs. On demande aux organismes communautaires de s'assurer de la poursuite du financement de ces projets par la recherche de collaboration avec des partenaires ou d'autres types de fonds. Cette exigence provoque la précarité des organismes communautaires en question et de leurs travailleurs, mais également celle d'initiatives qui ont fait leurs preuves et qui avaient un réel impact social sur la population aînée. Ce désengagement du gouvernement à long terme occasionne plusieurs pertes tant sociales qu'économiques. Nous parlons ici de la perte de forces créatrices et innovatrices mobilisées autour de projets structurants efficaces, de liens collaboratifs et complémentaires créés entre les partenaires ainsi que de personnes expérimentées dans les organismes.

Comme les organismes ne sont financés que pour certaines activités et certains projets, ils doivent rechercher davantage de sources de financement pour maintenir l'ensemble des activités qui se rattachent à leur mission et pour couvrir les frais généraux. Dans ces conditions, la recherche de financement et la reddition de comptes s'ajoutent aux tâches administratives : plus de temps et de ressources sont consacrés à remplir des demandes de financement, des évaluations et des redditions de comptes. Ces redditions de comptes se multiplient, car elles concernent des activités spécifiques plutôt que l'ensemble des activités et elles doivent être effectuées pour chaque bailleur de fonds, dont les demandes sont parfois imprécises et modifiées sans avertissement³. Ce fardeau administratif nuit aux organismes communautaires québécois qui ont peu d'employés salariés et dont les conditions de travail sont généralement moins favorables que dans le reste du Canada⁴.

Conséquemment, il est essentiel pour le gouvernement canadien d'assurer un financement de base et à long terme pour des actions concertées entre les différents partenaires et pour des projets à succès afin que l'on puisse poursuivre de façon durable nos actions auprès des aînés et avoir un plus grand impact social et économique.

³ BRIAND, L. et coll. *Une étude exploratoire de l'influence des bailleurs de fonds sur les missions de deux organismes dans le secteur du logement communautaire*, Montréal, CRISES, 2011, p38.

⁴ DIDIER, S. et coll. *Pour que travailler dans le communautaire ne rime plus avec misère : enquête sur les avantages sociaux dans les organismes communautaires*, Montréal, 2005, p.4.

CONCLUSION (RÉSUMÉ DU MÉMOIRE)

Nous vous avons exposé ici les enjeux que nous jugeons prioritaires quant à la situation des grands aînés en situation de vulnérabilité, ainsi que des pistes de réflexion et des pistes d'action visant à rallier le plus grand nombre pour contrer cet isolement malheureusement en croissance. Nous nous sommes fait le porte-parole des aînés que nous côtoyons et qui disposent de trop peu de moyens pour exprimer leurs perspectives et leurs besoins.

Nous avons ainsi mis en lumière :

- L'importance que le gouvernement puisse assurer un revenu de base plus conséquent pour les aînés par le rehaussement de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) ou du Supplément de revenu garanti (SRG) afin de lutter contre la pauvreté et l'isolement;
- L'importance de distinguer les différentes cohortes qui composent actuellement le groupe des aînés, de même que les parcours spécifiques selon les genres ;
- L'importance de considérer avec dignité les personnes aînées quel que soit leur état, comme une marque de leur existence encourue et toujours vivante ainsi que de considérer le volet affectif dans la planification des soins pour le maintien à domicile ;
- Les difficultés technologiques, voire l'exclusion numérique, que vivent les grands aînés et la nécessité d'adapter les moyens d'accès en fonction de leurs besoins.

Nous avons recommandé ces modalités innovantes de mise en action sociale :

- une vaste mobilisation publique basée sur les « cubes de tendresse » et faire la promotion d'une compétition pour cumuler des moments partagés avec un aîné ;
- une grande concertation et mobilisation nationale de lutte à l'isolement (telle que MONALISA) ;

Nous avons demandé que :

- soit revu le financement par projet afin d'assurer la pérennité des actions porteuses et concertées.

Nous sommes très heureux d'avoir pu ainsi faire porter la voix des aînés qui nous tiennent tant à cœur et qui sont parmi nous pour de nombreuses années encore.

POUR NOUS JOINDRE

Caroline Sauriol, directrice générale

Siège social : 4624, rue Garnier
Montréal, QC H2J 3S7
Téléphone : 514 527-8653 (229)
Sans Frais : 1 866 627-8653
csauriol@petitsfreres.ca



QUI SONT LES PETITS FRÈRES ?

Fort d'un réseau existant déjà dans 11 régions administratives au Québec, l'organisme à but non lucratif Les Petits Frères compte maintenant 15 équipes actives qui s'appuient sur l'engagement de près de 2000 bénévoles, souvent eux-mêmes des aînés, et de nombreux partenaires du milieu. Voilà plus de 55 ans que nous œuvrons auprès des aînés les plus vulnérables du Québec, soit ceux qui sont âgés de 75 ans et plus et isolés socialement. C'est-à-dire les personnes n'ayant ni famille ni entourage leur offrant un soutien affectif.

Nous avons pour mission de répondre à un problème de santé vital, l'isolement social, par l'accueil et l'accompagnement des personnes seules du grand âge afin de créer autour d'elles une famille engagée et fidèle jusqu'à la fin de leur vie. En reconnaissant le côté unique et irremplaçable de chacun, en faisant appel à des valeurs humaines empreintes de dignité et du respect des idées, des choix, des croyances et des valeurs, en garantissant la gratuité, la fidélité et l'engagement ainsi qu'en allouant une place au rêve, nous réalisons notre mission.

Nos 1400 Vieux Amis (personnes âgées isolées) sont âgés en moyenne de 85 ans et environ 80 % d'entre eux ont pour unique revenu leur pension de vieillesse et le supplément de revenu garanti. Notre engagement étant d'être auprès d'eux pour toujours, il n'est pas rare que nous accompagnions une personne sur 5, 10 ou 15 ans ! Nous sommes des accompagnateurs de vie, presque des « aidants naturels » pour ces personnes qui ne peuvent compter sur personne d'autre que Les Petits Frères. Nous sommes bien placés pour comprendre leurs difficultés et leurs espérances et pour faire porter leur voix.

Notre action est un engagement qui dure toute la vie ; c'est le fil conducteur de tous nos programmes et de toutes nos actions. Notre accompagnement s'appuie grandement sur le jumelage durable de chaque aîné isolé avec un bénévole, ce qui crée une relation significative dans la vie du Vieil Ami... et du bénévole.

Nous offrons aussi un accompagnement spécialisé aux Vieux Amis atteints de troubles complexes, des visites à domicile, en centre d'hébergement, en CHSLD ou à l'hôpital, des sorties, des séjours de vacances à nos propriétés d'Oka et du lac Saint-Joseph, des fêtes, de grandes célébrations, des programmes intergénérationnels, le programme *Mieux-être*, le programme *Rêve d'aînés* et l'accompagnement en fin de vie.

Les Petits Frères bénéficient de l'appui du grand public par son chaleureux soutien et sa générosité. Il a joint sa voix à la nôtre lors de notre première campagne de sensibilisation : *Aimons jusqu'au bout*. Ce mouvement de solidarité envers les aînés du grand âge, lancé en mai dernier par Les Petits Frères, a connu un vif succès : plus de 7575 personnes de partout au Québec ont adhéré et signé la déclaration d'amour des Petits Frères envers les aînés isolés et vulnérables. La popularité de cette campagne nous a démontré que briser l'isolement des aînés est une cause d'intérêt public.